

SYNCHRONY LPP FUNDS - Synchrony LPP 80

Rapport annuel au 15 mars 2022

Table des matières

Direction du fonds et organisation	2
Information aux investisseurs	3
Utilisation du revenu net	4
Chiffres comptables	5
Inventaire et transactions	8
Notes aux états financiers	12
Rapport de performance	13
Rapport abrégé de la société d'audit	14



Quai de l'Île 17
Case postale 2251
CH-1211 Genève 2

www.bcge.ch



Rue du Maupas 2
Case postale 6249
CH-1002 Lausanne

www.gerifonds.ch

Les chiffres et indications mentionnés dans ce rapport font référence à des événements passés et n'offrent aucune garantie quant aux résultats futurs.

Direction du fonds et organisation

Direction du fonds

GERIFONDS SA
Rue du Maupas 2
Case postale 6249
1002 Lausanne

Conseil d'administration

Stefan BICHSEL
Président

Florian MAGNOLLAY
Vice-président

Patrick BOTTERON
Membre
Directeur, BCV

Christian BEYELER
Membre

Oren-Olivier PUDER
Membre

Organe de gestion

Christian CARRON, directeur
Bertrand GILLABERT, directeur adjoint
Nicolas BIFFIGER, sous-directeur
Frédéric NICOLA, sous-directeur
Antonio SCORRANO, sous-directeur

Banque dépositaire

Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne

Société d'audit

KPMG SA
Esplanade de Pont-Rouge 6
1212 Grand-Lancy

Domicile(s) de souscription et de paiement

Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne
Banque Cantonale de Genève, Genève

Gestion du fonds

GERIFONDS SA a délégué la gestion du fonds
à Banque Cantonale de Genève, Genève

Information aux investisseurs

1) Modification du contrat de fonds et création d'une classe de parts

Des modifications du contrat de fonds ont été publiées le 1^{er} octobre 2021 sur la plateforme électronique www.swissfunddata.ch. Ces modifications ont porté sur la fréquence d'émission et de rachat des parts du fonds, qui est passée d'un rythme hebdomadaire à un rythme quotidien. Désormais, les parts sont émises et rachetées chaque jour ouvrable bancaire, du lundi au vendredi.

Par la même publication du 1^{er} octobre 2021, les porteurs de parts ont été informés des modifications suivantes dans les conditions d'émission et de rachat des parts :

- le déplacement de l'heure-limite de réception des ordres (au lieu de 11h00, désormais 9h30) ;
- la modification du cycle de règlement (de 3 jours ouvrables [T+3] à 2 jours ouvrables [T+2])

Ces modifications dans les conditions d'émission et de rachat des parts ont été intégrées dans le prospectus.

Par ailleurs, la classe de parts J a été créée au sein du fonds. Les conditions d'accès à cette nouvelle classe de parts figurent dans le contrat de fonds (§ 6 chiffre 5). La classe de parts J n'est pas ouverte à la date du présent rapport.

Les modifications du contrat de fonds et la création de la nouvelle classe de parts J ont été approuvées par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA le 11 novembre 2021, avec entrée en vigueur au 16 du même mois. Le dispositif de la décision FINMA a été publié le 16 novembre 2021 sur la plateforme électronique www.swissfunddata.ch. Les modifications dans les conditions d'émission et de rachat des parts sont entrées en vigueur à compter des valeurs nettes d'inventaire du 16 novembre 2021.

2) Modification du jour de calcul des ordres de souscription et de rachat

A compter des valeurs nettes d'inventaire du 14 avril 2022, les ordres de souscription et de rachat des parts du fonds sont traités le deuxième jour ouvrable bancaire suivant le jour de passation des ordres (au lieu du jour ouvrable bancaire suivant).

Les porteurs de parts en ont été informés par une publication du 8 avril 2022 sur la plateforme électronique www.swissfunddata.ch.

Toutes les conditions d'émission et de rachat des parts du fonds sont publiées dans le prospectus (cf. chiffre 5.2).

Utilisation du revenu net au 15 mars 2022

Date Ex VNI : 15/06/2022

Date de paiement : 17/06/2022

Classe	Affidavit	Coupon n°	Monnaie	Montant pour porteurs de parts domiciliés			
				en Suisse			à l'étranger
				Brut par part	Impôt anticipé fédéral moins 35%	Net par part	Net par part
Classe A	Non	5	CHF	1.00	0.35	0.65	0.65

Capitalisation du revenu

Capitalisation au : 15/03/2022

Classe	Affidavit	Monnaie	Montant pour porteurs de parts domiciliés en Suisse et à l'étranger	
			Rendement imposable	35% Impôt anticipé récupérable
Classe B ¹⁾	Non	CHF	1.19767	0.00000 ¹⁾

¹⁾ La direction du fonds a déclaré l'impôt anticipé à l'Administration fédérale des contributions (AFC) de sorte que vous n'avez pas à soumettre de demande de remboursement de cet impôt auprès de l'AFC.

Chiffres comptables

Aperçu	Devise		16.03.21	16.03.20	16.03.19
			15.03.22	15.03.21	15.03.20
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	consolidée	CHF	22'489'049.53	14'950'252.15	8'609'545.57
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	classe A	CHF	479'462.82	306'160.49	1'422'977.32
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	classe A	CHF	120.83	119.13	94.87
Total Expense Ratio (TER) synthétique	classe A		1.21%	1.28%	1.21%
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	classe B	CHF	22'009'586.71	14'644'091.66	7'186'568.25
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	classe B	CHF	127.09	124.81	97.24
Total Expense Ratio (TER) synthétique	classe B		1.22%	1.24%	1.21%

Le TER a été calculé et est publié conformément à la directive de l'Asset Management Association Switzerland AMAS.

Compte de fortune (Valeurs vénales)	15.03.22	15.03.21
Avoirs en banque		
à vue	355'551.65	335'289.37
Valeurs mobilières		
Parts d'autres placements collectifs	22'097'334.52	14'587'487.78
Autres actifs	48'073.92	35'469.51
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable	22'500'960.09	14'958'246.66
Engagements envers les banques à court terme	-73.59	-73.47
Autres engagements	-11'836.97	-7'921.04
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	22'489'049.53	14'950'252.15

Evolution du nombre de parts de la classe A	Période comptable	16.03.21	16.03.20
		15.03.22	15.03.21
Position au début de la période comptable		2'570	15'000
Parts émises		1'398	2'570
Parts rachetées		0	-15'000
Position à la fin de la période comptable		3'968	2'570

Evolution du nombre de parts de la classe B	Période comptable	16.03.21	16.03.20
		15.03.22	15.03.21
Position au début de la période comptable		117'331	73'902
Parts émises		65'573	52'908
Parts rachetées		-9'724	-9'479
Position à la fin de la période comptable		173'180	117'331

Variation de la fortune nette du fonds		
Fortune nette du fonds au début de la période comptable	14'950'252.15	8'609'545.57
Distribution prévue lors de la dernière clôture annuelle	-1'285.00	-22'500.00
Distribution intermédiaire des revenus	0.00	-15'091.73
Solde des mouvements de parts	7'753'999.83	3'582'421.53
Résultat total	-213'917.45	2'795'876.78
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	22'489'049.53	14'950'252.15

Compte de résultat	Période comptable	16.03.21	16.03.20
		15.03.22	15.03.21
Revenus			
Revenus des avoirs en banque			
à vue		0.00	0.04
Intérêts négatifs		-2'534.32	-1'546.60
Revenus des valeurs mobilières			
Parts d'autres placements collectifs		211'555.81	165'383.18
Rétrocessions sur fonds de placement		869.89	581.10
Participation des souscripteurs aux revenus nets courus		17'344.27	13'762.72
Total des revenus		227'235.65	178'180.44
Charges			
Intérêts passifs		-14.49	-21.86
Bonifications réglementaires			
Commission forfaitaire de gestion		-129'719.22	-86'902.16
Participation des porteurs de parts sortants aux revenus nets courus		-3'776.20	1'915.35
Total des charges		-133'509.91	-85'008.67
Résultat net avant ajustements		93'725.74	93'171.77
Ajustements fiscaux *		117'830.07	72'211.41
Résultat net		211'555.81	165'383.18
Gains et pertes de capital réalisés		101'041.12	102'554.63
Résultat réalisé		312'596.93	267'937.81
Gains et pertes de capital non réalisés		-526'514.38	2'527'938.97
Résultat total		-213'917.45	2'795'876.78
Utilisation du résultat de la classe A			
	Période comptable	16.03.21	16.03.20
		15.03.22	15.03.21
Résultat net		4'143.49	15'644.40
Report de l'année précédente		30.89	763.22
Résultat disponible pour être réparti		4'174.38	16'407.62
Résultat prévu pour être distribué aux investisseurs		3'968.00	1'285.00
Distribution intermédiaire des revenus		0.00	15'091.73
Report à compte nouveau		206.38	30.89
Total		4'174.38	16'407.62
Utilisation du résultat de la classe B			
	Période comptable	16.03.21	16.03.20
		15.03.22	15.03.21
Résultat net		207'412.32	149'738.78
Résultat disponible pour être réparti		207'412.32	149'738.78
Revenus thésaurisés (non distribués)		207'412.32	149'738.78
Total		207'412.32	149'738.78

* Selon une communication de l'Administration fédérale des contributions

Inventaire et transactions

Inventaire de la fortune du fonds à la fin de la période comptable

ISIN	Désignation	Nombre/Nominal	Monnaie	Cours	Valeur vénale	en %
------	-------------	----------------	---------	-------	---------------	------

Valeurs mobilières cotées en bourse

Parts d'autres placements collectifs					3'887'634.80	17.28
--------------------------------------	--	--	--	--	--------------	-------

IE0004766675	Comgest Growth PLC - Comgest Growth Europe Cap.	6'000	EUR	35.62	220'794.13	0.98
IE00B2RHVR18	Vanguard Global Bond Index Fund Hedged CHF Cap.	27'000	CHF	128.2383	3'462'434.10	15.39

Irlande					3'683'228.23	16.37
----------------	--	--	--	--	---------------------	--------------

LU0333811072	Goldman Sachs India Equity Portfolio Class -I (USD) Cap.	1'100	USD	34.57	35'800.52	0.16
LU0929189636	UNI-GLOBAL SICAV - Equities Europe -RA EUR- Cap.	100	EUR	1'632.04	168'606.05	0.75

Luxembourg					204'406.57	0.91
-------------------	--	--	--	--	-------------------	-------------

Valeurs mobilières non cotées en bourse

Parts d'autres placements collectifs					18'209'699.72	80.93
--------------------------------------	--	--	--	--	---------------	-------

CH0004015290	SYNCHRONY MARKET FUNDS - Synchrony Swiss Equity	34'000	CHF	104.79	3'562'860.00	15.83
CH0033837847	SYNCHRONY MARKET FUNDS - Synchrony Small & Mid Caps CH -I-	19'500	CHF	146.36	2'854'020.00	12.68
CH0181440329	SYNCHRONY MARKET FUNDS - Synchrony US Equity -M-	20'500	USD	164.21	3'169'207.84	14.08
CH0181476414	SYNCHRONY MARKET FUNDS - Synchrony All Caps -M-	31'000	CHF	96.73	2'998'630.00	13.33
CH0248680594	SYNCHRONY MARKET FUNDS - Synchrony Optimised SPI® -I-	12'000	CHF	150.69	1'808'280.00	8.04
CH0360417510	SYNCHRONY MARKET FUNDS - Synchrony High Dividend Swiss Stock -M-	10'000	CHF	123.27	1'232'700.00	5.48

Suisse					15'625'697.84	69.44
---------------	--	--	--	--	----------------------	--------------

FR0010558841	Mandarine Valeur -I- Cap.	34	EUR	5'772.58	202'764.18	0.90
FR0011188259	Echiquier SICAV - Echiquier Agenor SRI Mid Cap Europe -I-	22	EUR	3'062.46	69'604.20	0.31

France					272'368.38	1.21
---------------	--	--	--	--	-------------------	-------------

IE00B435MP83	BNY Mellon Euroland Bond Fund Classe -I- Hedged CHF	450'000	CHF	1.2833	577'485.00	2.57
--------------	---	---------	-----	--------	------------	------

Irlande					577'485.00	2.57
----------------	--	--	--	--	-------------------	-------------

LU0196034663	Janus Henderson Horizon - Pan European Smaller Companies -I2-	1'300	EUR	74.43	99'961.72	0.44
LU0270815920	Schroder Intl Selection Fund - Taiwanese Equity Class C Cap.	1'800	USD	38.7077	65'594.46	0.29
LU0384410279	Vontobel Fund - mtx Sustainable Asian Leaders (Ex-Japan) -I-	460	USD	416.42	180'337.76	0.80
LU0441851648	JPMorgan Funds SICAV - ASEAN Equity Fund -C (acc) USD- Cap.	500	USD	178.35	83'953.80	0.37
LU0492943443	Ninety One Global Strategy Fund - Latin American Equity -I-	6'000	USD	15.85	89'531.90	0.40
LU0564044146	Wellington Asian Opportunities Fund -S- Unhedged Cap.	7'500	USD	21.3421	150'693.90	0.67
LU0943624584	JPMorgan Funds SICAV - Asia Growth Fund -C (acc) USD- Cap.	1'100	USD	164.51	170'365.73	0.76
LU1004823552	MainFirst SICAV - Top European Ideas Fund -R- Cap.	1'000	EUR	166.92	172'445.05	0.77
LU1162219346	SYNCHRONY (LU) FUNDS - Synchrony (LU) Liquoptimum (CHF) I Cap.	500	CHF	97.53	48'765.00	0.22
LU1378878604	Morgan Stanley Invest. Funds SICAV - Asia Opport. -Z- Cap.	2'000	USD	46.08	86'764.03	0.39
LU1480989729	Lombard Odier Funds SICAV - Asia High Conviction -N- USD Cap.	615	USD	180.1541	104'307.74	0.46
LU1506569661	Digital Funds SICAV - Digital Funds Stars Europe -I- Cap.	500	EUR	165.09	85'277.24	0.38

Risques sur instruments financiers dérivés selon l'approche Commitment I

Engagement du fonds	% de la fortune nette	Montant
Total des positions augmentant l'engagement	0%	0
Total des positions réduisant l'engagement	0%	0
Informations supplémentaires et opérations hors-bilan		
Valeurs mobilières prêtées à la date du bilan		0
Valeurs mobilières mises en pension à la date du bilan		0
Montant du compte prévu pour être réinvesti		207'412.32
Type et montant des sûretés acceptées		
Aucune sûreté acceptée		0
Contreparties pour les opérations over-the-counter (OTC)		
Aucune		

Liste des transactions pendant la période comptable

ISIN	Désignation	Achats 1)	Ventes 2)
------	-------------	-----------	-----------

Positions ouvertes à la fin de la période comptable

Parts d'autres placements collectifs

CH0004015290	SYNCHRONY MARKET FUNDS - Synchrony Swiss Equity	10'750	250
CH0033837847	SYNCHRONY MARKET FUNDS - Synchrony Small & Mid Caps CH -I-	12'000	500
CH0181440329	SYNCHRONY MARKET FUNDS - Synchrony US Equity -M-	6'400	0
CH0181476414	SYNCHRONY MARKET FUNDS - Synchrony All Caps -M-	8'000	0
CH0248680594	SYNCHRONY MARKET FUNDS - Synchrony Optimised SPI® -I-	5'500	7'000
CH0360417510	SYNCHRONY MARKET FUNDS - Synchrony High Dividend Swiss Stock -M-	3'600	0
FR0010558841	Mandarine Valeur -I- Cap.	20	0
FR0011188259	Echiquier SICAV - Echiquier Agenor SRI Mid Cap Europe -I-	10	0
IE0004766675	Comgest Growth PLC - Comgest Growth Europe Cap.	3'500	0
IE00B2RHVR18	Vanguard Global Bond Index Fund Hedged CHF Cap.	11'500	3'750
IE00B435MP83	BNY Mellon Euroland Bond Fund Classe -I- Hedged CHF	450'000	0
LU0196034663	Janus Henderson Horizon - Pan European Smaller Companies -I2-	525	0
LU0270815920	Schroder Intl Selection Fund - Taiwanese Equity Class C Cap.	800	0
LU0333811072	Goldman Sachs India Equity Portfolio Class -I (USD) Cap.	450	0
LU0384410279	Vontobel Fund - mtX Sustainable Asian Leaders (Ex-Japan) -I-	250	0
LU0441851648	JPMorgan Funds SICAV - ASEAN Equity Fund -C (acc) USD- Cap.	200	0
LU0492943443	Ninety One Global Strategy Fund - Latin American Equity -I-	2'800	0
LU0564044146	Wellington Asian Opportunities Fund -S- Unhedged Cap.	3'000	0
LU0929189636	UNI-GLOBAL SICAV - Equities Europe -RA EUR- Cap.	55	0
LU0943624584	JPMorgan Funds SICAV - Asia Growth Fund -C (acc) USD- Cap.	450	0
LU1004823552	MainFirst SICAV - Top European Ideas Fund -R- Cap.	1'000	0
LU1378878604	Morgan Stanley Invest. Funds SICAV - Asia Opport. -Z- Cap.	1'000	0
LU1480989729	Lombard Odier Funds SICAV - Asia High Conviction -N- USD Cap.	315	0
LU1506569661	Digital Funds SICAV - Digital Funds Stars Europe -I- Cap.	200	0
LU1626130493	SYNCHRONY (LU) FUNDS - Synchrony (LU) High Dividend EuroPEAn Stocks I Cap.	300	0
LU1626130659	SYNCHRONY (LU) FUNDS - Synchrony (LU) High Dividend US Stocks I Cap.	0	400
LU1959967503	Berenberg European Small Cap -I A- Cap.	250	0

Positions fermées en cours de période comptable

Parts d'autres placements collectifs

LU0144509550	Pictet - Quest Europe Sustainable Equities -I- EUR	139.7463	139.7463
LU0155300493	Pictet SICAV - Pictet-European Equity Selection Classe I EUR	0	60
LU0308864965	MainFirst SICAV - Top European Ideas Fund -C- Cap.	0	1'200

1) Les achats englobent entre autres les transactions suivantes: achats / titres gratuits / conversions / changements de raisons sociales / splits / dividendes en actions/en espèces / répartitions des titres / transferts / échanges entre sociétés / distributions droits de souscription et d'options

2) Les ventes englobent entre autres les transactions suivantes: ventes / tirages au sort / sorties après échéance / exercices de droits de souscription et d'options / conversions / reverse-splits / remboursements / transferts / échanges entre sociétés

Notes aux états financiers

Commissions

SYNCHRONY LPP FUNDS – Synchrony LPP 80	Commission de gestion forfaitaire annuelle appliquée à la charge de la fortune du fonds	Commission d'émission à la charge de l'investisseur en faveur des distributeurs
Classe A	1.10%*	Max. 2.50%
Classe B	1.10%*	

* En cas d'investissement dans des fonds cibles liés (tels que définis dans le contrat de fonds), la direction du fonds peut décider de prélever une commission de gestion réduite

Dans les limites du contrat de fonds, la direction du fonds et ses mandataires peuvent payer des rétrocessions pour indemniser l'activité de distribution. Ils n'accordent aucun rabais pour réduire les frais et coûts revenant aux investisseurs et imputés au fonds.

La direction du fonds n'a pas conclu de Soft Commission Agreements.

Le taux maximum des commissions de gestion à la charge des fonds cibles dans lesquels le fonds peut investir est de 3%.

Calcul et évaluation de la valeur nette d'inventaire

La valeur nette d'inventaire de la part d'une classe du fonds est déterminée à la fin de l'exercice annuel et chaque jour où des parts sont émises ou rachetées. Les jours où les bourses ou marchés des principaux pays de placement du fonds sont fermés (par exemple, jours bancaires et boursiers fériés), il n'est pas effectué de calcul.

La valeur nette d'inventaire de la part d'une classe du fonds peut également être déterminée à des dates auxquelles des parts ne sont pas émises ou rachetées, à des fins de calculs et mesures de la performance ou de calculs de commissions exclusivement. Elle ne peut en aucun cas servir de base à des ordres de souscription ou de rachat de parts.

Les placements négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public doivent être évalués selon les cours du marché principal. D'autres placements ou les placements pour lesquels aucun cours du jour n'est disponible doivent être évalués au prix qui pourrait en être obtenu s'ils étaient vendus avec soin au moment de l'évaluation. Pour la détermination de la valeur vénale, la direction du fonds utilise dans ce cas des modèles et des principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique.

Les placements collectifs ouverts de capitaux sont évalués à leur prix de rachat ou à la valeur nette d'inventaire. S'ils sont négociés régulièrement à une bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public, la direction du fonds peut les évaluer selon le paragraphe ci-dessus.

Les avoirs en banque sont évalués avec leur montant plus les intérêts courus. En cas de changements notables des conditions du marché ou de la solvabilité, la base d'évaluation des avoirs en banque à terme est adaptée aux nouvelles circonstances.

La valeur nette d'inventaire de la part d'une classe du fonds résulte de la quote-part à la valeur vénale de la fortune du fonds revenant à la classe en question, réduite d'éventuels engagements du fonds attribués à cette classe, divisée par le nombre de parts en circulation de cette même classe. Il y a arrondi à deux décimales.

Rapport de performance

		2019	2020	2021	2022 au 15 mars
Performance :					
– Classe A (lancée le 05.09.18)	%	23.07	4.76	18.56	-11.25
– Classe B (lancée le 20.09.17)	%	23.07	4.77	18.55	-11.25

Notes

1. La performance a été calculée et est publiée conformément à la directive de l'Asset Management Association Switzerland AMAS.
2. Le fonds n'ayant pas d'indice de référence, sa performance n'est pas comparée à un tel indice.
3. Les chiffres figurant dans le tableau ci-dessus sont calculés sur une base annuelle sauf pour l'année de lancement (le début de la période est indiqué dans ledit tableau) et pour l'année de clôture (la fin de la période correspond à la date du présent rapport).
4. La performance historique ne représente pas un indicateur de performance actuelle ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission ou du rachat des parts.

Rapport abrégé de la société d'audit

Rapport de l'organe de révision selon la loi sur les placements collectifs sur les comptes annuels

En notre qualité de société d'audit selon la loi sur les placements collectifs, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints du fonds de placements **SYNCHRONY LPP FUNDS** avec les compartiments suivants :

- Synchrony LPP Bonds
- Synchrony LPP 25
- Synchrony LPP 40
- Synchrony LPP 40 ESG
- Synchrony LPP 80

comprenant le compte de fortune et le compte de résultats, les indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts ainsi que les autres indications selon l'art. 89 al. 1 let. b-h de la loi suisse sur les placements collectifs (LPCC) pour l'exercice arrêté au 15 mars 2022.

Responsabilité du Conseil d'administration de la société de Direction de fonds

La responsabilité de l'établissement des comptes, conformément aux dispositions de la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat du fonds de placements et au prospectus, incombe au Conseil d'administration de la société de Direction de fonds. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration de la société de Direction de fonds est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 15 mars 2022 sont conformes à la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat du fonds de placements et au prospectus.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément ainsi que celles régissant l'indépendance conformément à la loi sur la surveillance de la révision et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

KPMG SA

Yvan Mermod
Expert-réviser agréé
Réviser responsable

Santiago Ramos
Expert-réviser agréé

Genève, le 28 juin 2022

Annexe:

- Comptes annuels comprenant le compte de fortune et le compte de résultats, les indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts ainsi que les autres indications selon l'art. 89 al. 1 let. b-h LPCC